

NOTE ET BILAN D'EXPÉRIENCE

*La sélection et la préservation des documents vidéo**

Jean-Paul Moreau

L'ENQUÊTE SUR LE PATRIMOINE AUDIOVISUEL

Il est maintenant connu dans le milieu des archives canadiennes que l'enquête sur le patrimoine audiovisuel canadien en est à ses dernières étapes, celles des recommandations. Menée par les Archives nationales du Canada et ayant fait appel à maints intervenants majeurs du milieu de l'audiovisuel, tant au Canada qu'au Québec, cette enquête a récemment fait part de ses premières recommandations.

Notre propos s'inscrit sur cette toile de fond. Au premier abord, et comme pensée initiale, nous voulons signaler qu'en ce qui a trait aux archives audiovisuelles, et particulièrement aux archives vidéo, il n'existe pas encore de remède miracle. En existera-t-il un jour? nul ne le sait, mais il est capital cependant de garder à l'esprit que ces documents ne sont pas de simples «joujous» que l'on exhibe seulement pour le plaisir de bien paraître.

Sans aborder chacune des recommandations de base de l'enquête, il en est toutefois une, à notre avis, qui se doit d'être nuancée et clairement expliquée. Elle concerne en substance la préservation de l'information uniquement en format numérique.

En soi, cette approche est non seulement louable mais aussi souhaitable en raison de la masse documentaire que génère notre monde audiovisuel. Toutefois, cela laisse-t-il sous-entendre que l'on privilégie le contenu par rapport au contenant? En d'autres mots, que des choix ont déjà été faits quant à la conservation à long terme de

* Ce texte est une version remaniée d'une conférence donnée le 8 juin 1995 à l'occasion du 24^e Congrès annuel de l'Association des archivistes du Québec tenu à Montréal.

l'information et de son contenu, et non la conservation des supports originaux, ce qui est le rôle et le mandat des institutions d'archives grandes ou petites? Cela laisse-t-il entendre également que les formats analogiques, tels que nous les connaissons encore maintenant, vont peu à peu disparaître de nos espaces de rangement et que, puisque le numérique semble être la voie de l'avenir, l'histoire ne s'écrira plus à partir des documents originaux mais bien plutôt à partir de copies quel qu'en soit le support?

Il est pourtant déjà reconnu dans le monde de l'audiovisuel que la numérisation ne peut rendre intégralement, sans une certaine dose de manipulation technique et comme le ferait un original, toutes les nuances que celui-ci renferme. Cette nette tendance à la numérisation pose donc divers problèmes et soulève des questions qui, à notre avis, devront être résolus avant que cette pratique ne devienne courante. Parmi ces questions: existe-t-il un support vraiment fiable pour la rétention à long terme des signaux numériques? Aurons-nous encore dans un siècle des appareils capables de lire les documents numériques de notre époque, qu'il s'agisse de documents numériques originaux ou de transfert de documents analogiques? Autant de questions qui, selon les plus récentes études disponibles, demeurent sans réponses définitives et incitent à la prudence¹.

Ainsi donc, il ne s'agit pas ici de dénigrer le bien fondé de cette recommandation mais plutôt d'émettre une mise en garde au sujet de la numérisation et des miracles supposés de la compression numérique à quelque niveau que ce soit. En effet, les avantages de la numérisation sont évidents quand il s'agit de certains modes de production et de diffusion de l'information tels le satellite, l'autoroute électronique, et le CD-ROM. La compression numérique reste alors secondaire car il n'est aucunement question de rétention à long terme de cette information. C'est une tout autre chose quand l'information doit être conservée à long terme.

Il s'agit donc d'un appel à la prudence quant à l'élagage des supports dits «désuets» dont le coût de conservation et de transfert du contenu sur un autre support est, on le sait, onéreux. Dans le monde de l'audiovisuel, tous les intervenants s'entendent pour dire qu'il n'y a rien de permanent: au lieu de tenter de trouver des recettes miracles, pourquoi ne pas accepter cet état de fait? La non permanence de ces médias met en danger l'information qu'ils contiennent, mais ce n'est pas une raison pour délaisser les originaux. «Le médium est le message» disait McLuhan... c'est encore vrai dans le cas qui nous préoccupe.

Au regard de la conservation, il ne faut pas «mettre tous nos œufs dans le même panier», même si les budgets consacrés aux archives sont en chute libre et que la gestion documentaire et administrative prend nettement le pas sur les archives dites historiques. C'est peut-être dans ce proverbe que réside la solution. Cette idée n'est pas nouvelle mais elle est de plus en plus partagée par ceux et celles du monde des archives audiovisuelles qui ont pour mandat de préserver ce patrimoine². Concernant cette question, nous pensons que la circonspection est préférable à un enthousiasme exagéré. Car si un original d'une certaine importance venait à disparaître, et que l'information qu'il contenait ayant été transférée numériquement venait à ne plus pouvoir être lue ou disparaissait à son tour, ce pourrait être lourd de conséquence pour la connaissance de notre époque.

LES FORMATS EXISTANTS

Pour bien comprendre la situation, il nous faut revenir quelque peu en arrière. La situation que nous allons décrire concerne principalement le monde des documents vidéo mais se retrouve également au niveau des documents audio et des films.

Deux grandes catégories forment présentement l'épine dorsale de la documentation vidéo de notre époque: les formats de qualité aussi appelés «de diffusion», en référence aux créateurs et diffuseurs qui les utilisent, et les formats «populaires», en référence aux formats moins chers et de grande consommation dont la durée de vie, même dans la meilleures conditions possibles, est plus que douteuse.

Ainsi une multitude de formats vidéo professionnel et non professionnel ont vu le jour au cours des 40 dernières années: le ruban 2" quad (1956), le ruban hélicoidal (1965), le format 1" C (1979), le 3/4" U Matic, le format 1/2" M2 (1987) et le format 1/2" Betacam SP (1991). Pour ces formats analogiques, les formats dits populaires (1/2" VHS, Beta, SVHS, 1/4" 8 et Super 8 ou Hi8) comprennent au-delà de 85 p. cent, selon les plus récentes données de l'Unesco, de la masse documentaire vidéo créée dans le monde.

Composés d'un support de polyester de 1,15 à 1,45 millième de pouce d'épaisseur à revêtement d'oxyde ferrique gamma, ces supports ont une coercibilité de 290 à 380 oersteds et une rétentivité de 1050 à 1450 gauss. Ils possèdent également d'excellentes caractéristiques de durabilité, de faibles pertes d'oxyde, évidemment s'ils sont conservés dans des conditions de température et d'humidité appropriées et constantes.

Les quelques 15 p. cent restant ont vu le jour au cours des années récentes. Ce sont les formats numériques NTSC de type D1 (1987), D2 (1989), D3 (1992), composés d'un support de polyester de 0,80 à 0,88 millième de pouce d'épaisseur, aussi à revêtement d'oxyde ferrique gamma mais modifié au cobalt et dont le facteur de coercibilité est de 600 à 750 oersteds et ayant également une faible perte d'oxyde. Leur capacité de rétention étant de 950 à 1250 gauss, ils ont une excellente durabilité. S'ajoutait à ceux-ci, en 1993, une nouvelle vague de formats vidéo regroupant les formats numériques compressés (Betacam SP numérique de Sony et DCT de Ampex) et les formats numériques non compressés (D5 de Panasonic et HDTV de Toshiba).

LA SITUATION AU QUÉBEC ET AU CANADA

Une documentation importante sur ces supports existe déjà ou est en cours de production. De nos jours, au Canada, les grands réseaux de télévision, tels CBC, SRC, NEWSWORLD, RDI, CTV, TVA, Radio-Québec, TV Ontario, TSN, etc., produisent au delà de 5400 heures d'émissions originales par année (excluant les reprises).

À cela, il faut ajouter les productions des réseaux comme TQS, Global, RDS, VISION TV, TV5, celles des câblodistributeurs (productions communautaires: Vidéotron, Rogers Communications) et celles des compagnies indépendantes, les co-productions, les productions gouvernementales et universitaires et les vidéos faits par «monsieur et madame tout le monde» qui, bien qu'amateurs, ne sont pas à rejeter d'un simple revers de la main. Au total, il se produit chez nous, annuellement, quelque 40,000 heures de documents vidéo de toutes sortes, de toutes natures et de toutes qualités (115,000 heures selon l'enquête sur notre patrimoine audiovisuel qui inclut les documents audio, vidéo

et film). Ce chiffre conservateur ne tient pas compte de l'apport des canaux Much Music et Musique Plus, et des récents canaux comme le Canal D, Bravo, The Discovery Channel, etc.

LA SÉLECTION

Que faire devant cette masse documentaire vidéo? Il va de soit que nous ne pouvons tout garder. Des choix sont donc à faire, des critères à établir afin que les documents retenus reflètent de la façon la plus large et la plus complète possible la vie en société et son tissu humain.

Si cette démarche ne parvient pas à ces fins, nous ne répéterons que les erreurs du passé! Grâce à la multiplicité des sources, notre siècle a la chance, plus que jamais, de fournir aux générations futures davantage de témoins de notre art de vivre. En conséquence, nous nous devons de faire des choix, mais des choix judicieux qui ne devraient pas être guidés par les seules considérations d'ordre financier et personnel. Ces choix ne devraient pas, non plus, refléter uniquement les aspirations et les orientations administratives et partisans de notre société, mais plutôt permettre une compréhension globale de celle-ci et du siècle dans lequel nous vivons.

Ainsi, des critères comme l'âge d'un document, sa rareté, son caractère esthétique, sa forme originale, son authenticité, son contenu, sa valeur légale et de preuve, sa réutilisation, sa popularité, son potentiel de recherche, etc., en plus de son contenu propre, devraient former la base de toute évaluation d'un document vidéo.

Un autre élément capital pour faire un portrait juste de notre société, est de préserver autant les documents organisationnels qu'individuels. Déjà, depuis quelques années, un mouvement s'est amorcé, tant au Québec qu'au Canada, mettant l'accent sur les archives corporatives, administratives et de gestion, alors que les archives de production, les archives privées et individuelles, sont laissées aux milieux qui les ont générées. Or ces milieux, dont ce n'est souvent ni la raison ni la fonction principale et qui n'ont pas le mandat de fournir de services au grand public, n'ont habituellement ni les moyens ni les ressources pour conserver adéquatement les archives privées.

Si l'on veut constituer un corpus d'archives reflétant l'ensemble de notre société, non seulement faudra-t-il la contribution et la collaboration de tous (cela l'enquête sur l'audiovisuel l'a bien démontré) mais aussi faudra-t-il, de la part de tous et chacun, une véritable volonté d'y parvenir ce qui n'est pas véritablement le cas.

Nous l'avons déjà souligné à maintes reprises, les archives sont les assises de notre société en devenir et l'audiovisuel en est une partie bien distincte. Elles ne sont et ne devraient pas être les «restes» d'une civilisation. Donnons-nous les outils pour y parvenir. Encore trop peu de gens s'en rendent compte, y compris ceux et celles qui nous dirigent.

Mais revenons à notre interrogation initiale: que faut-il garder? Comment? Sous quelle forme?

Selon les personnes à qui vous vous adressez, certains, tels les producteurs, vous diront de tout garder; les gouvernements, de ne garder que le reflet de leur gestion et de leur planification; les individus, de garder leurs souvenirs et leurs

expériences. La question n'a pas encore été tranchée. À preuve, le récent débat qui a eu cours lors du dernier congrès de l'Association américaine des archivistes des images en mouvement (AMIA). Malgré tout, et pour des raisons avant tout économiques et sans s'assurer de certains prérequis pour la conservation à long terme, certaines institutions de chez nous ont déjà transféré ou sont en train de le faire, sur des supports de moindre qualité, une bonne partie de leurs archives de production (émissions complètes et «stockshot»). D'autres, comme Thames en Angleterre, ont décidé de ne pas attendre et de repiquer sur un support déjà désuet, le D3, leurs 12,000 rubans 2" qui furent par la suite «recyclés».

Il existe également d'autres éléments à considérer: les forces du marché de la vidéo (la concurrence en regard des appareils lecteurs/ enregistreurs et des supports), les compagnies productrices et disséminatrices (ce qui est produit et pour quelle(s) fin(s)), le consommateur de support vidéo (ce qu'il veut voir et peut se payer).

Comme la durée de vie d'un document vidéo est dépendante du repiquage à plus ou moins brève échéance, que ce soit sous forme analogique ou numérique, il est préférable, à notre avis, d'accumuler davantage de documents que moins, et de couvrir le plus possible les multiples facettes de l'activité humaine. Non seulement la sélection des documents, en raison de leur nature même, en raison de la disponibilité des appareils lecteurs/ reproducteurs et des têtes de lecture et d'enregistrement, mais aussi l'inconscience humaine et le temps lui-même sont déjà à l'origine, en plus des facteurs économiques et des choix de société, de nombreuses pertes de documentation visuelle (par exemple: l'émission *Cré-Basile*).

Et la problématique n'est pas prête de s'arrêter: qui conserve maintenant *Le Grand Journal* de TQS, *Janette tout court* de Radio-Québec, *Au travail* de RDI, ou encore *Salut bonjour!* de TVA et *Tête à tête* produit par SDA? Voilà autant de reflets différents de notre société dont l'avenir, même d'un épisode, n'est pas assuré.

Nous avons déjà souligné le fait que la numérisation n'est pas, pour la conservation à long terme, le remède miracle que tout le monde attendait. L'ordinateur ne fut-il pas aussi considéré comme la solution à tous nos problèmes de stockage! En fait, ce n'est pas tant la numérisation qui est en cause, que la compression numérique des signaux ainsi que les divers algorithmes disponibles pour la conversion des signaux analogiques: ils ne sont encore ni standardisés ni à l'abri de carences techniques.

La compression numérique a en effet ses limites. Dans les systèmes existants tels le Betacam SP numérique de Sony et le DCT d'Ampex, le taux de compression est de 2 pour 1. D'après des études récentes menées à ce jour et rapportées par Ed H. Zwaneveld dans la revue *Archives*³, même à ce bas niveau de compression, apparaissent des baisses de la résolution horizontale, verticale et diagonale. Certains traitements par des interfaces analogiques-numériques entraînent, lors du processus de compression, des pertes en raison des filtres supplémentaires utilisés dans les codeurs et les décodeurs. Le prix à payer de la compression des données numériques est une augmentation du niveau de bruit normalement non détectable mais qui trop élevé devient fortement perceptible et archivistiquement inacceptable. Ed H. Zwaneveld rapporte aussi que les procédés numérisés de préservation des images sont les seuls capables de protéger le contenu à condition que celui-ci soit non compressé, que le débit binaire ne

soit pas réduit et qu'il n'y ait aucun traitement numérisé de compensation du mouvement ou de la fréquence des images.

CONCLUSION

Alors, où réside l'avenir des archives audiovisuelles et vidéo? À notre avis, il réside non seulement dans la sauvegarde de l'information des documents vidéo numérisés mais aussi d'une part, dans la préservation des originaux; d'autre part, dans la place qu'une société et ses dirigeants font aux archives, et finalement, on ne le dira jamais assez, dans la prudence quant aux choix et aux moyens de conservation de ce patrimoine.

Et il y a certes une lumière au bout du tunnel puisqu'un format nouveau non compressé réunissant les conditions optimales au stockage des documents numérisés et pouvant servir à la fois aux documents vidéo et aux documents électroniques, a récemment vu le jour. En effet, le format D5 semble répondre adéquatement à maints critères de conservation à long terme. Mais ce système n'a point encore fait ses preuves même s'il a été l'objet de fort nombreux tests de la part de firmes indépendantes. Encore une fois jouons de prudence et de retenue pour le mieux être des documents vidéo, ces futures archives de notre temps.

Jean-Paul Moreau

L'auteur est archiviste sénior à la Division des archives visuelles et sonores des Archives nationales du Canada

NOTES

1. Association internationale d'archives sonores (IASA) et Fédération internationale des archives du film, *Third Joint Technical Symposium*, avril-mai 1990, pp. 186-292.
Joachim-Felix Leonhard, «The Future of the Present Past Audiovisual Tradition and Culture Heritage», *IASA Journal*, novembre 1995, no 6, pp. 5-12.
Horst Niederehe, «On the Way to a Fully Integrated Media-Archive Digital Mass Storage in Media Archives», *IASA Journal*, novembre 1994, no 4, pp. 69-79.
Society of Motion Picture and Television Engineers (SMPTE), *Journal of the SMPTE-Annual Review*, décembre 1994, 102 p.
2. George Brock-Nannestad, «Discussion Toward 2029: A Response», *IASA Phonographic Bulletin*, novembre 1992, no 61, pp. 22-27.
Dietrich Schuller, «Strategies for the Safeguarding of Audio and Video Materials in the Long Term», *IASA Journal*, novembre 1994, no 4, pp. 58-65.
3. Ed H. Zwaneveld, «Préservation copie et accès à notre patrimoine cinématographique et audiographique», *Archives*, été 1994, nos 1-2, pp. 123-162.